

Chronique du CRPF

Pourquoi respecter la fermeture des sentiers au printemps ?

Valérie Lépine

Les randonneurs printaniers se butent souvent à des affiches indiquant que les sentiers sont fermés durant la période de dégel. Impatients de profiter enfin des premières journées chaudes, certains seront tentés de contourner ces interdictions et de parcourir malgré tout les sentiers.

Il vous est assurément déjà arrivé de plaindre un pauvre arbre qui a eu la malchance de pousser dans une partie escarpée d'un sentier et dont les racines émergent maintenant de la terre? Ou de déplorer que, dans le bas d'une pente, les plantes bordant le sentier ont été complètement piétinées par les randonneurs? Tous ces dommages ont probablement été causés par les marcheurs qui, par ignorance ou par indifférence, ont emprunté les sentiers durant la période de dégel.

Les sentiers sont particulièrement fragiles au printemps. La neige qui les protégeait a fondu, mais les températures vacillent encore autour du point de congélation. L'eau contenue dans le sol prend de l'expansion lors des périodes de gel et crée des mares de boue lors des périodes de dégel. L'action du gel et du dégel, en plus de la pluie, réduisent la capacité de drainage du sol, ce qui rend les sentiers plus vulnérables à la compaction

et à l'érosion. Et non seulement l'eau stagnante est-elle un des facteurs principaux de la dégradation des sentiers, mais une aire de marche pleine de boue encouragera les marcheurs à piétiner le pourtour d'un sentier. Avec les résultats que nous connaissons tous.

Nous marchons en forêt parce que nous aimons la nature. Donnons-lui une petite chance de bien se réveiller au printemps. Et nous pourrions profiter pleinement de ses merveilles pendant encore plusieurs années.

À propos du CRPF

Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Assemblée générale annuelle du CRPF

Le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) tiendra son assemblée générale annuelle le 24 mars prochain en mode virtuel. Si vous souhaitez assister à l'AGA, vous n'avez qu'à vous inscrire en écrivant à aga@parcdesfalaises.ca nous vous ferons parvenir un lien, 24 heures

à l'avance, qui vous permettra d'assister à la réunion sur la plateforme choisie et vous donnera accès aux documents pertinents.

Veillez noter que seules les personnes ayant acquitté leur cotisation annuelle de 20\$ avant la tenue de l'assemblée auront droit de vote.

Parc de la Coulée

Réfection de la passerelle du marais

Yves Lanoix

La passerelle du marais, d'une longueur de 250 pieds et vieille d'une dizaine d'années avait atteint la fin de sa vie utile. Nous devions remplacer son tablier et sa base afin d'assurer la sécurité des randonneurs. Nous étions cinq bénévoles : Jean-Marc Vermette, Sylvain Dulude,

André Castonguay, Fernand Saint-Onge et moi. Les travaux ont été réalisés les 3 et 4 mars dernier. Ces travaux ont été effectués en période hivernale afin de faciliter le transport des matériaux (en motoneige et traîneau) et éviter de travailler dans l'eau, la boue et les moustiques de cette zone marécageuse.



Les travaux ont commencé par le démontage de l'ancienne passerelle. André et Fernand fixent un 4 X 4 qui servira d'appui sur les pilotis et Jean-Marc installe les bases du futur tablier.



Après deux jours de durs travaux, la réfection de la passerelle est terminée. On voit ici une utilisatrice très heureuse de profiter de cette belle amélioration